Assistance à la production et aux tests de vos fichiers d'audit informatisés AED (FAIA)

Découvrez notre nouveau service d'évaluation des FAIA

À la fin de l'année 2008, le Luxembourg a adopté une loi obligeant les contribuables à fournir un fichier d'audit informatisé AED (FAIA) sur demande de l'Administration de l'enregistrement et des domaines (AED). La première année d'imposition pour laquelle un tel fichier pouvait être demandé était l'année 2011.

Depuis, l'AED a développé son logiciel destiné aux audits fiscaux et l'a testé sur quelques sociétés afin de générer des fichiers FAIA pilotes. Depuis le début de l'année 2015, l'AED demande fréquemment le fichier FAIA pendant ses audits. Et pourtant, la plupart des contribuables sont pris au dépourvu lorsque ceci se produit.

La production d'un fichier FAIA est une tâche complexe. Si elle n'est pas effectuée correctement, les contribuables pourraient fournir à l'AED des données incorrectes ou incohérentes au cours d'un audit. Pour éviter de tels désagréments, PwC a mis en place un service d'évaluation des FAIA visant à tester la fiabilité et l'intégrité de la vaste quantité d'informations comprises dans le fichier.



Notre assistance

Nous aidons nos clients à générer des fichiers FAIA fiables et complets lorsque leurs systèmes et capacités internes ne leur permettent pas de réaliser entièrement cette tâche eux-mêmes.

En outre, nous avons développé un outil destiné à tester la fiabilité et l'intégrité des renseignements contenus dans le fichier FAIA. Suite à cette vérification, nous produisons un rapport qui établit une liste d'erreurs par catégorie et qui contient des commentaires afin de permettre aux services informatique et finance de nos clients de retravailler les fichiers ou les documents source avant l'envoi du fichier FAIA définitif à l'AED.

Pourquoi tester votre FAIA?

- Le FAIA contient de vastes quantités d'informations (jusqu'à 750 champs de données pour le schéma complet) extraites de vos systèmes informatiques (comptabilité, facturation, stocks, paiements, produits, fournisseurs, clients, codes TVA, contenu des déclarations TVA, etc.).
- Dans bien des cas, la structure du fichier initial n'est pas complète et le fichier est par conséquent rejeté par l'AED. Les services informatique et finance doivent alors consacrer du temps supplémentaire à la correction du fichier, créant ainsi des retards pouvant également conduire à des pénalités.
- La création d'un FAIA est une tâche complexe et le livrable qui est produit – un fichier XML structuré – n'est pas facilement compréhensible et ne se prête pas aisément à la navigation manuelle. Les responsables finance et fiscalité ne seront pas en mesure de contrôler la cohérence des données fournies à l'administration. La réalisation de tests préalables permet d'identifier de potentielles erreurs contenues dans le fichier et donne l'occasion de les corriger avant le déroulement de l'audit fiscal.



Quels sont les avantages de notre service d'évaluation des FAIA ?

Notre service d'évaluation FAIA vise à atténuer les risques suivants, liés à la fourniture à l'AED d'un FAIA non conforme ou d'un FAIA contenant des données incohérentes :

- Redressement par l'AED;
- Retards dans vos remboursements de TVA;
- Éventuelles pénalités et amendes ;
- Allers-retours avec l'AED exigeant un temps considérable ;
- Dégradation de la relation avec l'AED;
- Audit TVA approfondi.

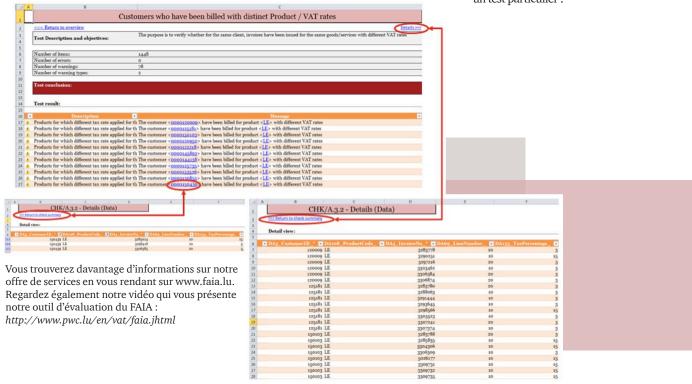
Quels tests pouvons-nous effectuer?

L'objectif de notre service d'évaluation est de simuler un audit électronique TVA en réalisant un certain nombre de tests prédéfinis sur votre FAIA dans les domaines suivants:

- 1er niveau tests structurels: vérification de la structure et du format du fichier et identification d'éventuelles erreurs ou omissions qui rendraient le fichier illisible par le logiciel d'audit de l'AED.
- 2º niveau tests pré-fiscaux : identification d'incohérences dans le fichier FAIA lui-même et de divergences entre les éléments inclus dans le FAIA.
- 3º niveau tests fiscaux: identification de divergences entre les éléments inclus dans le FAIA et les déclarations de TVA, identification d'erreurs dans les codes TVA, vérification de la cohérence de ces codes par catégorie de transactions.
- Tests sur mesure: nous pouvons également créer des tests sur mesure, répondant à vos besoins, à votre secteur d'activité ou aux risques TVA auxquels vous êtes confrontés.

Quelle méthode adoptonsnous et quel livrable vous sera-t-il fourni?

Après la tenue d'un entretien préalable destiné à intégrer les aspects particuliers de votre activité et de votre environnement informatique, votre FAIA sera analysé par notre outil et nous examinerons le rapport généré afin d'identifier les erreurs ou les avertissements. Cette évaluation nous permettra de cerner la nature du risque résultant de ces avertissements, d'éliminer les faux résultats positifs avec l'aide de vos services informatique et finance et de formuler des recommandations concrètes et adaptées. Ces constatations et recommandations sont formalisées dans un rapport écrit aisément compréhensible, qui sera examiné au cours d'une réunion de débriefing. Le rapport d'évaluation est complété par les résultats détaillés de l'ensemble des tests que nous effectuerons sur votre FAIA. Les rapports détaillés vous permettront également de naviguer intuitivement depuis l'aperçu des observations liées aux tests vers les différents niveaux de détail des erreurs et des avertissements. Vous trouverez ci-dessous un exemple de livrable qui vous sera fourni pour un test particulier:



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de notre aide pour générer ou tester votre FAIA

Frédéric Wersand Associé	+352 49 48 48 3111	frederic.wersand@lu.pwc.com
Cédric Schumacker Senior Manager	+352 49 48 48 2463	cedric.schumacker@lu.pwc.com
Marilyne Siniciali Senior Advisor	+352 49 48 48 5718	marilyne.siniciali@lu.pwc.com

© 2015 PricewaterhouseCoopers, Société coopérative. Tous droits réservés. Dans le présent document, «PwC Luxembourg» fait référence à PricewaterhouseCoopers, Société coopérative (Luxembourg), qui est une société membre de PricewaterhouseCoopers International Limited («PwC IL») dont chaque entité membre est indépendante et distincte, et dont les actes ou omissions ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de PwC IL.